



## La prete nom qui a repris la societe ne regle pas les salaires

Par **aline06230**, le **22/10/2008** à **13:29**

bonjour, mon ami travail dans une societe d'electricite sur monaco  
le 01 septembre 2008 son responsable est parti du jour au lendemain dans un pays etranger  
avec le materiel informatique et les portables  
la prete nom de la societe a repris legalement l'entreprise le 15 septembre 2008  
depuis cette date mon ami n'a toujours pas touche son salaire pour la periode du 15  
septembre au 31 septembre  
l'inspection du travail nous a dit que le dossier etait en cours et que la prete nom a transmis  
son dossier a son comptable pour faire le necessaire mais apparemment ca met beaucoup de  
temps  
l'inspection du travail nous demande d'etre patient mais c'est facile a dire  
ils me dise qu'il n'y a aucun recours a faire et qu'il faut attendre meme si c'est pour plusieurs  
mois  
aidez nous s'il vous plait  
je ne sais plus quoi faire